

Le centre de formation SNDC ECOCLIM certifié QUALIOPi !

Communiqué de presse

Technicien climatisation - Attestation d'aptitude catégorie 5

Le 29 novembre dernier, le centre de formation SNDC ECOCLIM a obtenu la certification Qualiopi, sans aucune non-conformité mineure ou majeure.

Depuis le 1er janvier 2022, la certification qualité Qualiopi est obligatoire pour les organismes de formation qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

L'organisme de formation de SNDC ECOCLIM, déjà Datadocké (autre label de qualité), s'est inscrit dans cette dynamique « Qualiopi » depuis janvier 2021 et a obtenu sa certification le 29 novembre 2021, sans aucune non-conformité mineure ou majeure sur les 7 critères et 32 indicateurs.

La certification Qualiopi est renouvelable tous les 3 ans dans sa globalité.

L'obtention de cette certification s'inscrit dans la démarche d'amélioration perpétuelle des prestations de SNDC dont l'objectif est de continuer à proposer le meilleur de son savoir-faire à ses clients tout en leur permettant de bénéficier de diverses mesures de prise en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes d'un stage.

Pour en savoir plus sur les formations proposées par SNDC ECOCLIM, retrouvez toutes les informations sur notre site [ECOCLIM](https://www.eco-clim.fr). Toutes nos formations sont dispensées au siège social de SNDC à Labarthe-sur-Lèze, à proximité de Toulouse.